

Le Journal de Lévis, le 4 février 2009. – Concernant DAVIE
Les experts gardent espoir



Nous avons demandé à quelques experts et principaux intéressés de se prononcer sur l'impasse dans laquelle Cecon plonge la Davie.

Par Marc-André Gagnon
ma.gagnon@journaldelevis.com

Michel Boucher est professeur à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP). À son avis, c'est peine perdue pour Cecon. Selon cet expert, il y a toujours de l'espoir pour la Davie dans la mesure où d'autres acheteurs s'intéressent aux navires en construction. « S'il est vrai que la main d'oeuvre est maintenant de qualité, il faut rapidement trouver un armateur intéressé à racheter les navires », estime M. Boucher. « Les Norvégiens sont parmi les meilleurs au monde pour diriger une industrie navale », indique M. Boucher. Le président du syndicat des travailleurs de la Davie Paul-André Brulotte abonde dans le même sens. « Si Cecon n'arrive pas à s'en sortir, ce sera la faillite pour la Davie à moins qu'un autre armateur achète les navires », concède-t-il.

D'un autre point de vue, l'économiste et consultant en transport et en politique maritime et fluviale Ronald Carré se fait optimiste et croit qu'à court terme, un nouveau prêteur pourra se substituer au dernier désistement. « Il n'est pas dans l'intérêt des clients de Davie de ne pas continuer leur recherche de financement, ils perdraient tout le travail déjà fait qui resterait la propriété de Davie », observe-t-il. Selon M. Carré, la Davie ferait cependant fausse route en essayant seulement de consolider un plan de refinancement de 90 M\$. M. Carré préconise plutôt la création d'une société parallèle permettant de structurer le capital à long terme du chantier naval.

Il y aussi consensus entre MM. Carré et Brulotte, soit qu'il faille défaire la fausse croyance selon laquelle le chantier résiste grâce à des subventions. Selon eux, plusieurs confondent garanties de prêt et subventions, à une époque où les propriétaires actuels du chantier n'auraient demandé ni reçu quelque subvention de l'État.

SUR LA PHOTO: Paul-André Brulotte, président du syndicat des travailleurs de la Davie.